















REGLEMENT DE L'EPREUVE

Les américaines vtt sont des épreuves par équipe de 2 coureurs qui se relaient sur un circuit pendant un temps donné. L'épreuve de Rumilly est ouverte à toutes personnes licenciées FFC et non licencié(e)s.

Pour les personnes non licenciées FFC, il est obligatoire de prendre une licence journée sur place et de fournir un certificat médical pour la pratique du cyclisme en compétition de moins de 1 ans.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Les catégories récompensées à l'issue de l'épreuve seront réparties par tranche d'âges (cumul des âges des 2 coureurs) pour les adultes et par catégorie pour les jeunes.

Adultes: 30/65 ans, 66/89, et plus de 90 ans, mixte, féminines, 1VAE, 2VAE

Ecole de vélo : poussins (7 et 8 ans), pupilles (9 et 10 ans), benjamins (11 et12 ans), minimes

(13 et14 ans)

Tarif de l'engagement par coureur :

Adulte licencié : 10 euros

Jeune licencié : 5 euros

Non licencié adultes : 10 euros + 9 euros de licence journée.

Non licencié jeune : 5 euros + 9 euros de licence journée

Majoration de 5 euros pour les inscriptions sur place

Horaire et durée des courses :

Retrait des plaques école de vélo : de 8h00 à 9h00 et de 12h45 à 13h45 pour les adultes.

Poussin: 15 min de course, départ: 9h00

Pupille: 20 min de course, départ: 9h30

Benjamin: 40 min de course, départ: 10h00

Minime: 1h00 de course, départ: 11h00

Course adulte et cadet : 2h00, départ : 14h00

Remise des prix école de vélo : 12h45, remise des prix américaine 2h00 : vers 16h30



















